

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, au sein du Secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

ÉTAT DES LIEUX

Après la fréquente disparition des groupes en collège, la réduction des horaires en lycée, la réforme du collège a enfoncé le clou : bloc horaire de « sciences et technologie » indifférencié en 6ème, incitant fortement à la mise en place d'un enseignement de type EIST, perte insidieuse de temps disciplinaire par les enseignements complémentaires (AP et EPI), publication de programmes de cycles sans repères annuels, très peu définis et fortement « spirales » qui a placé les collègues, même expérimentés, dans de grandes difficultés de programmation... De plus, suivant les académies, les pressions sont fréquentes pour instaurer classes sans notes et échelles descriptives, pratiques pédagogiques dites « innovantes » (ilots, tablettes, classe inversée, etc.).

Enfin, la nouvelle épreuve de science et technologie au DNB, qui aurait pu être une forme de reconnaissance de la discipline, est pathétique : les sujets de cette année ne font appel à aucune connaissance (conséquence prévisible des programmes de cycle, que nous avons pointée) et présentent des niveaux d'exigence affligeants.

En lycée, qui a été relativement épargné ces derniers temps, les effectifs peuvent poser problème (groupes importants en Spé, classes entières en ES/L voire quelquefois en Seconde), les programmes sont souvent difficilement tenables et des dysfonctionnements persistent, notamment en ECE. Les injonctions pédagogiques commencent aussi à y faire leur entrée, sans lieu ni temps pour que les professionnels puissent débattre de leur pertinence.



QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

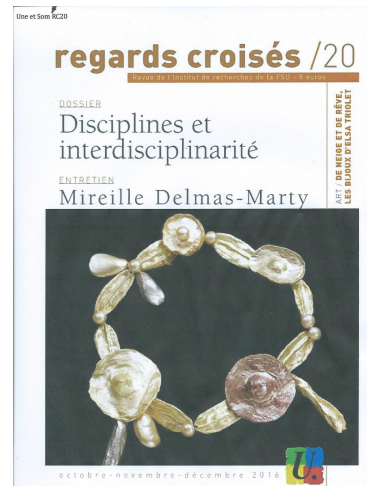
En collège, outre la nécessité de fixer des groupes dans les horaires disciplinaires, les urgences sont :

- une réécriture en profondeur des programmes, ou tout du moins un cadrage national des progressions annuelles ; une réflexion et des choix sont nécessaires sur l'ampleur du programme et le temps laissé à développer chez les élèves de réelles capacités scientifiques ;
- la ré-individualisation des horaires de PC, SVT et technologie en 6ème .

Au lycée, les annonces du nouveau gouvernement nous laissent présager des travaux sur la structure du baccalauréat - le maintien d'une épreuve terminale de SVT reste une revendication majeure - et une adaptation sera aussi nécessaire pour accueillir les élèves issus

de la réforme du collège.

La réflexion sur les pratiques, comme sur l'évaluation, est complexe et celles-ci ne doivent pas être imposées de façon injonctive. Le groupe SVT national organise des stages qui permettent de rencontrer des chercheurs, de confronter ses expériences et ses pratiques dans une grande liberté d'échanges.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique :

- retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html
- POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : groupe.svt@snes.edu